



CONSEIL D'ADMINISTRATION de la SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Procès-verbal de la réunion du

30 mars 2015

Par conférence téléphonique

Membres du Conseil présents

Rémi Racine, président du Conseil
Hubert T. Lacroix, président-directeur général
Edward Boyd
Pierre Gingras
Marni Larkin
Terrence Leier
Maureen McCaw
Brian Mitchell
Marlie Oden

Membre du Conseil absent

Sonja Chong

Également présents

Maryse Bertrand, vice-présidente, Services immobiliers, Services juridiques et avocate-conseil
Heather Conway, vice-présidente principale, Services anglais
Steven Guiton, vice-président, Technologies et chef des Affaires réglementaires
Louis Lalande, vice-président principal, Services français
Michael Mooney, vice-président et chef de la direction financière par intérim
Stéphanie Duquette, chef du cabinet du président-directeur général
Sylvie Gadoury, avocate-conseil associée, Droit des médias
Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé
Neil McEaney, chef des affaires commerciales, Services anglais

Ouverture de la séance

Le président du Conseil ouvre la séance à 13 h 00.

1. Contrat de soutien Avid

Steven Guiton explique la nature du logiciel Avid et l'objet du contrat, les principaux éléments de décision et les raisons justifiant la durée du contrat et son octroi à un fournisseur unique.

Les membres du Conseil posent des questions sur les points suivants : répercussions éventuelles du contrat sur le nombre d'ETP, autres fournisseurs possibles, degré de satisfaction à l'égard des services reçus actuellement, faisabilité d'utiliser d'autres applications non exclusives, ampleur du soutien que nécessitera le système, indicateurs de mesure de l'utilisation, méthode d'appréciation de la valeur du contrat et coûts engendrés par le contrat.

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver l'entente avec Avid Technology concernant le soutien du système Avid selon les conditions présentées à la réunion du Conseil d'administration.

2. Vente des actifs des Productions mobiles de CBC/Radio-Canada

Neil McEaney explique les raisons qui justifient la vente des actifs des Productions mobiles, le processus et les conditions de la vente,

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, le projet de vente des actifs des Productions mobiles de CBC/Radio-Canada à Dome Productions, selon des conditions pratiquement identiques à celles qui ont été présentées à la réunion du Conseil d'administration.

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 35.